

Syndicat des Transports Scolaires

12 avenue de la Libération 47140 Penne d'Agenais
Tel : 05 53 41 68 99 - Port : 06 33 54 15 75
email : transport.scolaire.penne@collectivite47.fr

Penne d'Agenais, le 03/06/2025

TRANSPORT SCOLAIRE 2025/2026

Madame, Monsieur,

Le Syndicat à Vocation Unique des Transports Scolaires (S.I.V.U.T.S) de Penne d'Agenais se charge du ramassage des élèves de 30 communes. Pour que votre enfant **puisse emprunter les transports**, il doit répondre à plusieurs critères :

- être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat d'association,
- fréquenter l'établissement qui lui est attribué par la carte de sectorisation, sauf cas d'enseignement spécifique ou dérogation et **résider à + de 3 km de son établissement.**

Comme vous le savez, la Région préconise l'inscription via son site internet :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 02/06/2025 mais le site internet sera opérationnel mi-juin d'après les informations transmises par la Région.

Cependant comme chaque année, nous nous tenons à votre disposition si vous éprouvez quelques difficultés à la finaliser. **Nous mettrons en place une permanence sur rendez-vous où nous vous accompagnerons dans la création de votre compte en ligne.**

En dernier recours le dossier papier reste toujours en vigueur.

Vous pourrez télécharger le dossier sur le site internet de la Région Nouvelle Aquitaine ou le retirer au Syndicat 12 av de la Libération 47140 Penne d'Agenais à partir de mi-juin, le compléter et nous retourner les documents suivants **dès que possible** :

- **Le dossier d'inscription complété daté et signé impérativement avec le point d'arrêt.**
- **1 photo d'identité uniquement si c'est une première inscription.**
- **La copie de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.**
- **Le montant dû sera calculé en fonction du tableau figurant dans le dossier d'inscription et vous sera communiqué par la Région ou par nos services.**

Pour les nouveaux inscrits, la carte vous sera ensuite envoyée par courrier par la région.

Si votre enfant a déjà une carte de transport scolaire (même celle du primaire), ne la jetez surtout pas car elle est réutilisable d'une année sur l'autre mais il est obligatoire de remplir le dossier de réinscription avec les documents demandés y compris la photo.

En ce qui concerne le paiement, nous vous rappelons que vous pouvez continuer de régler la part familiale auprès de notre syndicat :

- **par chèque (paiement possible en 2 ou 3 fois) à l'ordre de : SITS Penne d'Agenais.**
- **en espèces.**

Cette somme sera bien sûr transmise intégralement à la Région Nouvelle Aquitaine mais **le fait de payer auprès du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Penne permet à celui-ci de continuer d'exister et de rendre un service de proximité indispensable pour les familles.**

Nouveaux tarifs 2025 - 2026

	TARIFS ANNUELS 2025 - 2026				
QUOTIENT	< 528	529 et 770	771 et 1033	1034 et 1469	> 1469
<u>Demi pensionnaire</u>	30	57	90	127.50	168
<u>Interne</u>	24	43.50	70.50	105	135
<u>Famille Accueil</u>	90€				
<u>Tarif non ayant droit</u>	Externe 219€ / Interne 168€				

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date de clôture sera traité en fonction des places restantes et les frais de dossier seront de 24€ ! (en plus du coût des transports).

CAS PARTICULIER TARN ET GARONNE – IMPORTANT ET INDISPENSABLE

Pour une première inscription des élèves résidant en Tarn et Garonne il est OBLIGATOIRE de faire une demande de prise en charge auprès du Conseil Régional à Montauban (faire une inscription en OCCITANIE sur le site <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne>) et vous pouvez effectuer aussi l'inscription auprès du service des transports de Penne sous version papier qui ne sera effective qu'après accord du service des transports de Montauban. Le site internet en Occitanie est ouvert du 10/06 au 31/07/25.

Les 2 inscriptions sont OBLIGATOIRES dans les délais imposés et différents dans chaque Région.

Pour une réinscription vous devrez vous rapprocher de la Région Occitanie <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne> pour faire le renouvellement entre le 10/06 et le 31/07/25 mais également vous réinscrivez en Aquitaine au bureau du Syndicat 12 av de la libération 47140 Penne d'Agenais – 05 53 41 68 99.

Ci-dessous le contact des Services de Transports de Montauban :

CONSEIL REGIONAL OCCITANIE : Maison de la Région 20 place Brax Paris 82000 Montauban - Tel : 05 61 39 69 64

- Internet : <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-tarn-et-garonne>.

- email : transportoccitanie.82@laregion.fr

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS

Soit par courrier à l'adresse :

Syndicat des Transports Scolaires
12 avenue de la Libération
47140 Penne d'agenais

Soit en vous rendant à l'adresse :

12 avenue de la Libération 47140 Penne
d'Agenais aux heures d'ouvertures ou les
laisser dans la boîte aux lettres.

Soit en remettant votre dossier : au Secréariat du Collège de Penne pour ceux qui sont inscrits dans ce Collège et avant les vacances scolaires.

Soyez assurés que nous ferons le maximum pour organiser au mieux ce service de transports scolaires indispensable en milieu rural.

Concernant les familles qui résident dans les communes non adhérentes au Syndicat elles devront s'acquitter, en plus de la participation familiale, de la somme votée en réunion pour les frais de participation au fonctionnement du Syndicat. Cette somme est votée annuellement et pour 2024/2025 se montait à 65€ / élève. Les familles concernées en seront averties durant le premier trimestre 2026.

Les horaires par circuit et points d'arrêts vous seront communiqués par mail avant la rentrée et sont consultables sur le site internet des Transports Scolaires de la Nouvelle Aquitaine.

Un gilet jaune sera distribué au bus à tous les nouveaux inscrits dès que nous les recevrons.

Nous serons présents à la matinée Portes Ouvertes du Collège le samedi matin 21/06/2025 où nous pourrons répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter si besoin de renseignements sur les circuits, les horaires, les modalités d'inscriptions.

SIVU PENNE D'AGENAIS – TRANSPORT SCOLAIRE

Mardi 9H – 12H30 / 13H – 16H30

JEUDI 13H30 -16H30

VENDREDI 9H - 12H30 / 13H – 16H30

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du S.I.V.U.T.S.

Michel CREHEN

